



PASSAGE DE
LA FLAMME
OLYMPIQUE
À NEUVILLE-
AUX-BOIS

..... p.6-7

Numéros utiles

Mairie de Neuville-aux-Bois: Tél.: 02 38 75 52 22

- Service de l'Eau & Assainissement: 02 38 75 10 19
- Service Urbanisme: 02 38 75 52 96
- Médiathèque "Le Liseron": 02 38 91 88 27
- CCAS de Neuville-aux-Bois: 02 38 75 57 98

Scolaire

- Crèche: 02 38 91 08 51
- Accueil Périscolaire et de Loisirs: 02 38 75 18 73
- École Karla GÉRARD: 02 38 91 01 88
- École Carl NORAC: 02 38 91 01 08
- École privée Saint-Joseph: 02 38 91 02 27
- Collège Léon DELAGRANGE: 02 38 91 01 59

Urgence

- Pompiers: 18 ou 112
- SAMU: 15
- Police Secours: 17
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes: 114
- Gendarmerie de Neuville-aux-Bois: 02 38 52 34 85
- Enedis (dépannage électrique): 09 72 67 50 45
- Urgence gaz naturel GrDF: 08 00 47 33 33
- Raccordement gaz naturel GrDF: 09 69 36 35 34
- VÉOLIA – Eau potable: 09 69 32 35 29
- Éclairage public – société INEO: 01 55 46 10 78 (24h/24h)

Social

- Allô Enfance maltraitée: 119
- SOS Femmes battues et violées: 3919
- Stop radicalisation (lutte contre le djihadisme): 0 800 005 696

Médical

- Stéphane Plommet: 02 19 05 70 08
- Cabinet infirmier: 02 38 91 02 48
- Centre antipoison: 02 41 48 21 21
- CHR La Source: 02 38 51 44 44
- Pôle Santé Oréliance (Saran): 08 26 22 15 15
- Médecin de garde: 15
- Urgence pédiatrique: 02 38 74 42 39
- Liste des professionnels de santé sur Améli:
<http://annuaire.sante.ameli.fr/>

Sommaire

Édito	p3
Commission Finances	p4
Affaires Sociales et Familiales	p5
Dossier spécial	p6-7
Urbanisme - Travaux	p8
Développement Durable	
Sécurité	p9
Solidarité - Santé	p10
Affaires scolaires	p11
Culture et sports	p12
Communication	p13
Tribune libre	p14
La CCF	p15
Agenda 2025	p16



Édito

Chères Neuvilloises, chers Neuvillois

À Neuville-aux-Bois, nous nous rappellerons tous très longtemps du 10 juillet 2024 avec le passage de la flamme olympique.

Cette journée extraordinaire aura permis une nouvelle fois de démontrer qu'il existait un véritable esprit du bien-vivre ensemble. Il en est pour preuve le nombre incalculable de bénévoles, des acteurs économiques, d'associations qui ont contribué à l'organisation de cet événement qui, sans nul doute, restera dans la mémoire collective de notre bassin de vie. Soyez-en tous remerciés. L'an dernier je conclusais mon édito du bulletin municipal en disant que 2024 serait une belle année. Je peux vous assurer que nous avons tout mis en œuvre pour qu'elle le soit.

Dans un contexte géopolitique, économique et budgétaire toujours aussi compliqué, nous avons su répondre sans être obligés d'augmenter les taux d'imposition. Cette maîtrise du budget a permis la mise en œuvre de beaux projets. Vous avez aperçu en début d'année 2024 les premières fumées de la chaufferie biomasse. Cette opération est source d'économies d'énergie et donc d'économies budgétaires.

La majeure partie des ampoules de l'éclairage public du centre urbain a été remplacée par des ampoules LED.

L'aménagement du jardin public situé Avenue de Verdun verra bientôt le jour. Il offrira ainsi un parc rénové pour le bonheur des plus petits.

Une réfection lourde de la piste d'athlétisme a également été réalisée. Outre la pratique de l'athlétisme en club, cette piste, accessible à tous et à tout âge, permettra la pratique d'une activité sportive, dans des conditions optimales.

L'année 2025 devrait être dans la continuité. De nombreux travaux sont programmés avec notamment l'extension de la maison médicale et la réalisation des travaux de construction de logements sociaux sur le site de l'ancienne piscine.

Je conclurai en vous disant que vous pouvez être **fiers d'être les Neuvilloises et Neuvillois que vous êtes** et que je suis fier d'être le Maire d'une commune comme la nôtre. Je vous souhaite une belle année 2025, qu'elle soit pour vous et vos proches pleine de santé, de bonheur et de sérénité.

**Votre maire,
PATRICK HARDOUIN**



Bulletin d'informations municipales.
Diffusion gratuite. Janvier 2025.

Directeur de la publication :
Patrick HARDOUIN

Rédacteur : Bureau communal
Création : WAM!

Photo de couverture :
Image @FranceTV

Impression : ART GRAPHIQUE
Tirage à 2 400 exemplaires

Dépôt légal à parution :
Mairie de Neuville-aux-Bois
45170 Neuville-aux-Bois
02 38 75 52 22

Taxe foncière votée et perçue par la commune de Neuville-aux-Bois

Lors de la réception des avis d'imposition, certains Neuillois ont été surpris de constater que **le montant de la taxe foncière 2024** sur les propriétés bâties **avait augmenté** par rapport à celui de 2023 alors que **le conseil municipal a maintenu les taux d'imposition lors du vote du budget 2024.**

L'objectif de l'article qui suit est d'expliquer comment est déterminé le montant de cet impôt local. (Dans cette explication seule la part communale est prise en compte)

Deux éléments permettent de déterminer le montant de cette taxe :

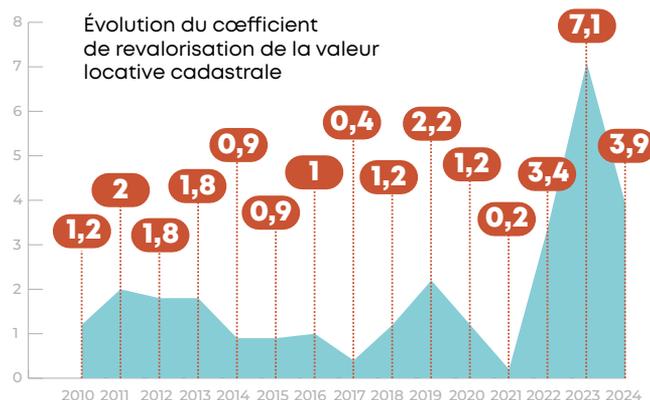
- **La valeur locative cadastrale.**
(Nommée **base** sur la feuille d'imposition)
- **Le taux d'imposition voté par la commune.**

VALEUR LOCATIVE CADASTRALE

Celle-ci est fixée par **l'administration fiscale.** Elle correspond à 50 % du montant d'un loyer

théorique qui pourrait être appliqué si le bien immobilier était loué.

Chaque année, le gouvernement, lors de la loi de finances, revalorise forfaitairement cette valeur par un **coefficient national** qui varie en fonction de l'inflation.



TAUX D'IMPOSITION VOTÉ PAR LA COMMUNE

La commune de Neuville-aux-Bois n'a pas fait évoluer le taux d'imposition depuis 2010.

De 2010 à 2020, le taux de la commune était de 20,71 % et celui du Département de 18,56 %.

À partir de 2021, suite à la loi de finances, le versement de la part départementale a été attribué aux communes.

Le taux actuel 39,27 % est égal à la somme des taux communal et départemental.

Taux d'imposition voté par la commune.
Celui-ci est le même qu'en 2023.

Valeur locative fixée par l'administration fiscale.
3 461€ correspond à une augmentation de 3,9 % de 3 331 € qui était la valeur cadastrale de ce bien en 2023.

Si vous n'avez pas fait de travaux et que cette valeur a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente, vous pouvez demander une fiche d'évaluation auprès de votre centre des impôts fonciers.

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité					
Taux 2023		39,27 %	%	0,50 %	0,392 %	11,50 %	0,375 %	11,00 %	
Taux 2024		39,27 %	%	0,50 %	0,375 %	11,00 %	0,375 %	11,00 %	
Propriétés bâties	Adresse	Rue Felix Desnoyers							
	Base	3461		3461	3461	3461			
	Cotisation	1359		17	13	381		2	
	Cotisation lissée							1772	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Cotisation 2023		1308		17	13	383		2
	Cotisation 2024		1359		17	13	381		2
Variation		+3,90 %	%	0 %	0 %	-0,52 %		0 %	

Coefficient de revalorisation voté chaque année par le **gouvernement** lors de la loi finances.

La valeur locative cadastrale de 2024 a augmenté de 3,9 % par rapport à celle de 2023.

Montant de la cotisation qui correspond au produit de base par le taux (dans le cas présent 3 461 € x 39,27 %).

Marie-Noëlle MARTIN
Adjointe aux Affaires
Familiales & Sociales

Du succès pour le forum de l'emploi et le forum jobs d'été et de l'alternance

La mairie de Neuville-aux-Bois, la Communauté de Communes de la Forêt, France Travail Orléans et ses partenaires ont organisé cette année deux forums :

- 1 forum jobs d'été et d'alternance le samedi 13 avril 2024.

Ce forum a attiré de nombreux jeunes venant des différentes communes du territoire. Ils sont venus aussi bien à la recherche d'un job d'été que pour des informations sur l'alternance ou à la recherche d'un maître d'apprentissage.

- 1 forum pour l'emploi le jeudi 26 septembre 2024 destiné à tous les demandeurs d'emploi de notre bassin de vie. Cette édition 2024 a connu un franc succès : 230 visiteurs se sont déplacés pour rencontrer les entreprises ou autres organismes pour postuler ou avancer sur un projet professionnel.



14 entreprises, 7 agences d'intérim, 9 organismes de formation et 6 partenaires (France Travail, CCI, Mission Locale, Cap Emploi, CCF) étaient présents pour répondre à toutes les demandes des visiteurs.

Pour compléter ce forum, plusieurs animations étaient proposées :

- un atelier « création d'entreprises » animé par France Travail avec le soutien du bureau de gestion et d'emploi.
- une exposition sur les métiers de la petite enfance conçue par la CAF était présentée pour mettre en valeur le métier d'assistant(e) maternel(le).
- le simulateur de conduite d'autobus stationné à l'extérieur a permis aux curieux de s'essayer au pilotage sur les conseils des formateurs de Transdev.

Le forum du bien-vieillir est prévu au 4^{ème} trimestre 2025. Il est destiné aux personnes de 60 ans et plus. Il regroupera la plupart des services d'aide à la personne et des services administratifs qui peuvent les aider dans leurs démarches. Par ailleurs, pour les accompagner à l'adaptation ou à l'amélioration énergétique de leur logement, des conseillers techniques seront présents.

Plusieurs temps forts pour octobre Rose



Pour la 4^{ème} année consécutive, la mairie de Neuville-aux-Bois, en partenariat avec l'Union Commerciale, Graines de Pollen, le Club de randonnée pédestre, le groupement féminin, l'Amicale Loisirs, Neuville Sports (la FAC, le club de Foot), le magasin Super U, le restaurant « Pause et vous », l'association « Gymnastique volontaire » se sont mobilisés, le dimanche 6 octobre 2024, pour soutenir la campagne de sensibilisation concernant le dépistage du cancer du sein.

Plusieurs temps forts ont eu lieu dans le cadre de cette opération :

- Une randonnée pédestre organisée par le Club de randonnée a regroupé 70 randonneurs malgré une météo incertaine.

- Une vente de tickets de tombola mise en place par l'Union Commerciale.
- Un match de foot organisé le 20 octobre face à Contres.
- Un atelier d'entraide pour les femmes atteintes du cancer du sein ouvert à tous (associations et bénévoles) a réuni 25 personnes, une centaine de sacs ont été réalisés à destination de l'hôpital d'Orléans.
- Une journée « roses poudrées » était organisée le 30 septembre 2024 à la salle des fêtes. Dix femmes dont 7 Neuvilleoises ont pu profiter d'une parenthèse pour prendre soin d'elles : maquillage, coiffure, photographe, massage ou bien-être...

Grâce à toute cette mobilisation, **1 916 euros** ont été collectés au bénéfice de l'association « les roses poudrées », association qui a pour mission d'offrir aux femmes touchées par le cancer l'occasion de briser l'isolement, de se sentir belles.

Raoul MARTINS
Adjoint Culture & Sports

Le 10 juillet 2024 : une journée historique pour Neuville-aux-Bois



Mercredi 10 juillet 2024 restera un moment mémorable dans l'histoire de Neuville-aux-Bois. Pas moins de 3 300 personnes se sont réunies pour voir passer la Flamme Olympique, sur un parcours de 900 mètres partant de la place du Général Leclerc pour rejoindre le stade de football.

Tout au long de ce parcours, des animations ont rythmé l'événement. La journée a débuté dès 10h avec l'ouverture du village culinaire sur les bords des Mails, où chaque stand représentait un continent, sans oublier bien sûr Paris.

Sur la place du Général Leclerc, la radio Vag' FM a animé le départ de la Flamme Olympique. Le Département du Loiret, la République du Centre et la Caisse d'Épargne ont également proposé leurs propres animations. Un lâcher de pigeons voyageurs a marqué le départ du parcours de la Flamme dans la commune.

L'après-midi a été animé par un concert de 4 groupes locaux organisé en collaboration avec la radio Méga FM. L'ensemble des associations neuvilleoises ont également pris part à l'événement avec un village des Jeux.



Pour clôturer cette journée exceptionnelle, un concert réunissant des artistes populaires (Pierre Garnier, Ridsa, Eloiz, Kiona, Jeck, Keblack, Joseph Kamel...), a été organisé avec la radio Vibration. Un total de 18 000 spectateurs ont assisté à ce concert.



Patrick Hardouin, Maire de Neuville-aux-Bois, souhaite exprimer sa gratitude à :

- Le Département du Loiret pour sa confiance et son soutien,
- Les élus de la commune,
- Nos mécènes et partenaires (Radio Vag'FM, Mega FM, Vibration),
- Le monde économique, agricole, associatif et éducatif,
- Les sportifs de la #TEAMLOIRET et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement en amont, notamment le Théâtre de l'Imprévu,
- Les bénévoles et les agents municipaux pour leur engagement et leur aide précieuse.



La Flamme Olympique à Neuville-aux-Bois en quelques chiffres

04 ANIMATIONS

400 BÉNÉVOLES

20 000 VISITEURS

UN ÉVÉNEMENT MARQUANT POUR UNE PETITE COMMUNE

Sélectionnée par le Département du Loiret pour être l'une des villes étapes de la Flamme Olympique, Neuville-aux-Bois, avec ses 5 000 habitants, a ainsi vu son engagement sportif et culturel récompensé. Mais ce n'est pas tout : plusieurs habitants de la commune ont également eu l'honneur de porter la Flamme à travers le Loiret, ajoutant encore plus de fierté à cette journée historique pour notre village.

UNE NEUVILLOISE À NEUVILLE !

Delphine Cormier, professeure de judo à L'Amicale, a eu la chance de porter la Flamme dans notre commune :

« C'est une fierté et un moment inoubliable d'avoir porté ce symbole olympique. Quelle chance et quel honneur d'avoir été choisie ! 200 mètres à parcourir, je me suis dit « prends ton temps et savoure ce moment exceptionnel ». La foule sur la place était ambiancée par cet événement unique à Neuville. Ça restera inoubliable pour moi ! »

Delphine Cormier, professeure de judo à l'Amicale de Neuville.

LE PRÉSIDENT DU BOXING CLUB VICTORIA À MONTARGIS



Thierry Primault, président du Boxing Club Victoria, a porté la Flamme Olympique à Montargis.

« Une expérience incroyable et inoubliable ! »

Thierry Primault, président du BC Victoria.

QUATRE REPRÉSENTANTS DE NEUVILLE SPORTS VOLLEY-BALL



Guillaume, Camille, Jean-Claude et Lisa, du Neuville Sports Volley-Ball, ont porté la flamme olympique lors du relais sur la Place du Martroi, à Orléans, le 10 juillet.

« C'était un moment incroyable et le partager collectivement avec mes coéquipiers avait tellement de sens pour moi... Merci à chacun d'entre vous pour ce moment magique partagé et vive le volley ! »

Camille Raboisson, membre de NSVB.

« Quel bonheur, je suis fier et heureux d'avoir pu partager ce merveilleux moment avec vous. Quelle chance que de pouvoir terminer 55 années de bénévolat par cet événement exceptionnel et unique comme récompense ! Merci à la Fédération et à notre Ligue de nous avoir permis de le vivre et vive le volley ! »

Jean-Claude Rabouin, membre de NSVB.





Yves MACÉ
Adjoint aux Travaux
& Urbanisme



Chaudière biomasse

La chaudière biomasse est en service après une période de réglage. Tous les bâtiments sont desservis : bassin d'apprentissage - salles Madelin et Pichardière - salle des fêtes - école maternelle-relais d'assistance maternelle - école élémentaire-restaurant scolaire - centre archéologique - bibliothèque - centre social-mairie et annexe mairie.

Coût des travaux : 1 627 630.74€ HT



Entretien de voirie réfection de voirie

En 2026, comme chaque année, la Communauté des Communes va réaliser des travaux d'entretien de voirie.

Une partie de la rue des Mitouflets fera l'objet d'une réfection avec la création de bordures et de caniveaux ainsi que des avaloirs pour évacuer les eaux de pluie dans le réseau pluvial ou infiltration.

Un maillage sera réalisé sur le réseau d'eau potable pour permettre un débit suffisant pour assurer une défense incendie adaptée.

Les trottoirs seront traités en calcaire et la bande de roulement à la charge de la communauté de communes.

Éclairage public

Les travaux de remplacement de l'éclairage public sur 2 ans avec une première opération en 2024.

- Remplacement de 137 lanternes vétustes et très énergivores
- Remplacement de 3 bornes

- Remplacement de 12 candélabres

Coût des travaux

opération 2024 :

67 949.16€ HT

Le remplacement des luminaires actuels en LED se poursuivra début 2025



Urbanisme

15 logements locatifs rue de Montfort sont tous occupés avec 3 T 3 et 12 T 4.

30 places de stationnement, dont 15 garages.

La gestion de ce lotissement est confiée à Logem-Loiret.

Projection de consommation de terrain à urbaniser sur la période 2021/2030.

Sur la période 2021/2030, l'artificialisation des sols ne devra pas dépasser 33,6 Ha en zone d'habitat et pour l'activité économique.

La zone d'activité économique Le Point du Jour 2, 18 ha, seront

aménagés au lieu des 21 Ha prévus soit une économie de 3 Ha.

La plupart des opérations de construction de logements sont désormais déjà réalisées et à l'exception des dents creuses, les orientations du PLU sont atteintes.

Projet de construction de 20 logements locatifs rue Pierre Lebrun (ex-piscine).

Le projet de construction des 20 logements locatifs a pris du retard, mais les travaux de démolition sont réalisés.

3 F Val de Loire assure la construction et la gestion de ce projet.



Piste d'athlétisme

Les travaux sont en cours de finition avec la reprise de quelques défauts de réalisation et l'application des marquages.

Coût des travaux

342 k€ TTC

Maison médicale

Le projet de rénovation de la maison médicale est en cours.

Les travaux devraient commencer en ce début d'année

Coût des

travaux

estimés :

2.000 000€ HT



Le fleurissement est de retour...

Sous l'impulsion du nouveau responsable des espaces verts et de son équipe, de nombreux massifs floraux et végétaux ont été réalisés avec originalité et harmonie des couleurs. Bravo aux équipes municipales pour cette nouvelle dynamique qui va se confirmer sur l'année 2025.



Patrick ALBERT
Adjoint au Développement Durable & Sécurité

Poursuite du programme de rénovation et d'aménagement des mails



Les mails font partie intégrante du patrimoine de notre commune. Ils offrent à la population un espace arboré propice à la promenade en famille. Le programme pluriannuel de rénovation et d'aménagement se poursuit par :

1. La pose de tables et bancs sur le mail Nord
2. Un nouvel aménagement du jardin public (de la rue Dollon à la rue des déportés) comprenant l'abattage des marronniers malades et dangereux, l'ajout de nouveaux jeux pour les enfants de 1 à 6 ans, l'installation de tables et bancs, le réenherbement des sols, la création de massifs végétaux, le repositionnement de la stèle et la sécurisation de la zone.

Poursuite de l'aménagement des parcs de la commune...

Le réengazonnement de l'espace Jeux du parc de la gare embellit cet espace ludique et prisé des Neuvilleois.

L'aménagement du verger municipal se poursuit avec en prévision l'aménagement d'un espace fruits rouges et plantes aromatiques, la pose d'une ruche pédagogique, la création d'un parcours de rondin et la réalisation d'une fresque murale sur les fruits.



EN ROUTE VERS la collecte des déchets hors foyer...

D'ici le 1^{er} janvier 2025, la commune de Neuville-aux-Bois doit se mettre en conformité avec les obligations de tri et de collecte séparée sur l'espace public et au sein des établissements recevant du public.



En partenariat avec le SIRTOMRA, les agents municipaux ont été formés aux nouvelles directives et plus d'une trentaine de contenants vont être installés sur notre commune. Ce programme nécessite une refonte générale de la collecte et traitement des déchets par les équipes techniques.

Propriétaires d'animaux, à vous de jouer...

D'ici la fin de l'année 2024, de nouveaux distributeurs de « sacs à crottes à toutou » seront installés sur les mails et les parcs de la commune.

Pour rappel, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^e classe, soit une amende de 35 €.



Sachez que la municipalité met à disposition gratuitement des distributeurs individuels et portatifs de sac à crottes.

Patricia ALLIBE
Adjointe à la Santé
& à la Solidarité

Projet de maison médicale à Neuville-aux-Bois : *une nouvelle étape franchie*



Le 19 février 2024, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire pour la maison médicale.

Pour rappel, ce projet immobilier porte sur la réunification et l'extension de l'actuel cabinet médical et de l'ancienne trésorerie Allée René Cassin. Cette structure permettra d'accueillir une vingtaine d'alvéoles dédiées aux professionnels de santé.

Le permis a rapidement été déposé à l'issue de la délibération, soit le 6 mars 2024, mais il aura fallu pas moins de 2,5 mois pour que sa complétude soit prononcée notamment afin de répondre aux personnes publiques associées à l'instruction du dossier au travers du Service Départemental d'Incendie et de Secours et de la Préfecture pour le volet sécurité et accessibilité ainsi que pour l'Architecte des bâtiments de France.

Au-delà des avis repris ci-dessus, il est aussi rappelé que le projet se situe dans un secteur couvert par une servitude d'utilité publique instaurée au titre des Bâtiments de France et du caractère patrimonial du beffroi de l'église Saint-Symphorien

ce qui majore de fait le délai d'instruction de 3 à 5 mois.

Cette période de complétude, pour arriver au 30 mai 2024, n'aura pas été vaine car elle aura permis la concertation des parties prenantes au dossier de permis de construire, à savoir Mairie, architecte, Architecte des Bâtiments de France, service instructeur et les autres partenaires pour faciliter l'instruction du dossier et en raccourcir son délai.

C'est ainsi que le permis a revêtu un avis favorable et un arrêté accordant le permis signé le 3 septembre 2024.

Le 3 novembre 2024 constitue donc la date effective d'un permis pleinement acquis au terme du délai de recours des tiers.

En parallèle, équipe de maîtrise d'œuvre et services ont travaillé à l'élaboration des cahiers des charges en vue de l'engagement des procédures d'achat public qui sont lancées en cette fin d'année, en même temps que les professionnels de santé qui prendront place au sein de cette structure rénovée et étendue pourront découvrir visuellement leurs prochaines conditions de travail et d'accueil de leur patientèle.

Enfin, sur le volet territorial touchant le domaine de la santé, de nouveaux échanges ont pu intervenir avec les services de l'État et Madame la Préfète. Nous relançons ainsi les discussions avec l'Agence régionale de santé et la communauté professionnelle territoriale de santé pour qu'un projet de santé puisse voir le jour et favoriser l'accueil de médecins généralistes.

Les temps sont longs, nous en sommes conscients, toutefois ils sont nécessaires pour permettre le développement réglementairement fiable du projet. Ces délais sont incompressibles et définis par voies législatives ou réglementaires, que la commune elle-même est en devoir de respecter.





VOUS INFORME

**AFFAIRES
SCOLAIRES**

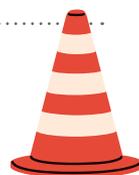
Nadia THIBAUT
Adjointe aux
Affaires Scolaires

Une fresque en l'honneur du passage de la Flamme

À l'occasion du passage de la Flamme olympique, le 10 juillet à Neuville-aux-Bois, une fresque a été réalisée par l'artiste Grégory Garnier en collaboration avec les classes de l'école Carl Norac. Lors de son inauguration, les élèves ont fièrement présenté une danse inspirée des Jeux Olympiques, suivie d'un chant collectif, avant le discours de bienvenue du maire. Chaque classe a ensuite pris la parole par l'intermédiaire de ses « rapporteurs », qui ont expliqué le travail accompli autour du projet. La fresque, véritable œuvre d'art, a été dévoilée sous les applaudissements, et la cérémonie s'est conclue par un haka, symbole de force et d'unité. Les enfants de la classe ULYS ont ensuite présenté leur jardin des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP).



Une classe rénovée à l'École Carl Norac



Dans le cadre de l'amélioration continue des infrastructures, une classe supplémentaire est rénovée tous les ans, cette année sous la responsabilité d'une entreprise locale. Ce projet est inscrit dans le mandat actuel pour garantir un cadre d'apprentissage toujours plus accueillant et moderne pour les élèves.

De l'animation au Restaurant Scolaire



Laurence Martin, responsable du restaurant scolaire, veille à offrir aux élèves bien plus qu'un repas. Des ateliers créatifs, comme la fabrication de décorations de Noël ou la découverte des anneaux olympiques, ponctuent l'année. Des menus thématiques, variant selon les saisons et les événements, sont proposés : Halloween, Noël, galette des rois, Chandeleur, Nouvel An chinois, Mardi Gras et bien d'autres encore, offrant aux enfants un véritable voyage culinaire, sans oublier LE pique-nique de fin d'année.

L'École Maternelle collabore avec les associations neuvilloises



En 2023-2024, l'école maternelle s'est ouverte aux associations et au public pour des collaborations tout au long de l'année afin de préparer le passage de la Flamme olympique. Pour 2024-2025, elle lance un projet artistique collaboratif visant à intégrer des acteurs variés de la communauté : associations, artisans, services communaux, EHPAD, etc. Ce programme permet aux enfants de développer leur sensibilité artistique tout en favorisant des échanges intergénérationnels et interculturels.

Raoul MARTINS
Adjoint Culture & Sports

Un forum des associations apprécié



Cette nouvelle édition du Forum, le 7 septembre 2024, a reçu un vif succès.

Le « café accueil » offert par la municipalité a été apprécié par l'ensemble des associations.

Notre prochaine édition devrait voir une évolution dans son organisation et nous envisageons aussi de délocaliser cet événement à la salle des fêtes.

80 personnes pour le spectacle de la Médiathèque

Le spectacle « OTTO » d'après Tomi Ungerer, proposé par la médiathèque le jeudi 24 octobre 2024, était destiné aux enfants de plus de 6 ans.

Un véritable succès puisque plus de 80 personnes y ont assisté.



Les estivales 2024 renouvelées pour 2025

Trois séances de remise en forme, une journée de jeux, un ciné-débat sans oublier l'organisation du 14 juillet ont composé le programme de cette nouvelle édition. La fréquentation de nos différentes animations est plus que positive.

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2025.



Neuville a accueilli le FestHiver

Cette année, Neuville-aux-Bois accueillait cet événement du 5 au 7 avril 2024.

Le programme culturel proposé, aussi dense qu'éclectique, s'est conclu par un concert du quatuor « Divertimento » offert par la municipalité.



Harmonie municipale et école de musique

Le 22 juin 2024, l'harmonie municipale a fait montre de tout son talent en nous offrant un superbe concert dont le thème était bien entendu les Jeux Olympiques.

5 jours plus tard, les élèves de l'école de musique prenaient le relais pour nous proposer un très beau concert de fin d'année.



Nouveauté

Le SIRTOMRA sur Panneau Pocket !



Le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de traitement des ordures ménagères de la Région d'Artenay, qui gère 40 communes dont Neuville-aux-Bois, arrive sur Panneau Pocket...

Retrouvez l'ensemble des actualités concernant les déchetteries, les distributions de compost ou encore les différents ateliers organisés par le SIRTOMRA via l'application.

L'avenir de l'Espace Clef en péril par manque de bénévoles...



En cette rentrée 2024, l'association Espace-CLEF (Communiquer, Lire, Ecrire en Français) a suspendu son activité. Cette dernière propose depuis 15 ans des

ateliers de français pour adultes, soutenus par la municipalité, la CAF et le CRIA. Ces ateliers, à la fois sociaux, civiques et culturels, ont permis d'accompagner des personnes d'origines diverses (Maroc, Bulgarie, Ukraine, etc.) dans leur insertion locale et professionnelle, avec certains apprenants validant des formations diplômantes.

Au fil des années, des liens forts se sont créés entre bénévoles

et participants. Cependant, en raison du départ de plusieurs bénévoles en 2024, l'association se trouve en difficulté pour poursuivre son activité. L'équipe sortante lance un appel à de nouveaux bénévoles pour relancer l'Espace-CLEF.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Claire Delville au 06 68 71 10 18

Décoration de Noël : la mobilisation neuvilloise se poursuit après la Flamme Olympique !

Cette année 2024, la municipalité a mis les petits plats dans les grands pour les décorations de Noël... Et pour cela elle a pu compter, une nouvelle fois, sur la solidarité et la mobilisation des Neuvillois !

Cinq bénévoles sont venus prêter main forte pour embellir la commune. Ils ont créé des décorations de Noël uniquement en matière de recyclage.

Tous les administrés ont pu découvrir des sapins en bois, un grand train de 5 mètres, mais aussi des passe-têtes sous forme de bonhomme de neige ou encore de pain d'épice.

Au total, deux semaines de travail ont été nécessaires pour la confection de ces décors.

La municipalité tient à remercier les bénévoles, les élèves du restaurant scolaire, qui ont également créé des décorations pour étoffer les sapins ainsi que les entreprises Burban Palette, Trouillet et Thierry pour les dons de matériel.



Nouveauté pour les associations neuvilloises !

Toutes les associations neuvilloises peuvent retrouver, dès maintenant, les documents concernant les demandes/ règlements (et autre...) pour les subventions sur notre site internet rubrique « Mon quotidien » / « La culture et le Sport » / « La vie associative » / « Documents vie associative ».

<https://www.ville-neuilleauxbois.fr/documents-vie.../>

Les documents sont à compléter et à renvoyer par voie postale ou par mail avant le **15 janvier 2025**.

PARTAGE

participation



L'été 2024 a été marqué par le passage de la flamme olympique dans notre commune. L'occasion de multiples manifestations avec la participation de nombreux bénévoles. Un « instant de partage » comme le qualifie justement notre maire.

Un « partage » que nous aimerions retrouver au sein du conseil municipal. Trop souvent lors de nos réunions –commissions, séances de conseil – nous nous trouvons face à des choix déjà faits, qu'on nous propose de valider.

La transparence n'est pas plus grande pour les décisions de compétence intercommunale. (Pas d'intercommunalité sans les communes !).

Pour exemple, le choix – avantages vs inconvénients – de passer en « Délégation Service Public » pour le service assainissement n'a pas été proposé aux conseillers municipaux afin d'orienter la décision des délégués intercommunaux qui nous représentent. Résultat à la lecture du compte-rendu du conseil communautaire, on apprend que le délégataire facturera le service directement aux usagers avec des tarifs (abonnement et coût du traitement) en hausse !

Sachez que si nous ne sommes pas associés à la genèse nous ne manquons pas de nous investir dans le suivi de la réalisation.

C'est le cas dans la décision, que nous approuvons, de lancer la procédure d'acquisition d'un bien en état d'abandon manifeste, en l'occurrence l'ancien laboratoire rue Martin-Duplessis. Quel que soit le type de réhabilitation de la parcelle (projet immobilier, équipement municipal...), nous avons déjà alerté sur la nécessité de réaligement afin de libérer un trottoir sécuritaire, et ne pas renouveler les manquements de la rue de la guinguette lors de sa réfection !

De même nous avons validé le projet d'implantation d'une plateforme logistique dans la zone d'activités « Point du jour 2 » avec la réserve de l'assurance que celle-ci ne générera pas du parking sauvage de camions aux abords du site afin de protéger les riverains des nuisances.

L'avenir de Neuville doit se construire avec des visions à court, moyen et long termes, dans le cadre des nouvelles règles d'urbanisme et de transition énergétique. Les élus de la liste NEUVILLE D'AVENIR se veulent partie prenante dans les choix à effectuer.

Julia VAPPEREAU, Jean-Louis RICHARD, Didier LE METTE, Patrick BOUERY, Tony EYMOZ.



Amélioration de l'Habitat sur la Communauté de communes de la Forêt

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT !

La Communauté de Communes de la Forêt s'est engagée aux côtés de ses partenaires, le Département et l'État, pour améliorer l'habitat des propriétaires sur son territoire.

OPAH (SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES)

DE QUOI S'AGIT-IL ?

À travers une opération nommée OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat), la CCF vous aide à obtenir des aides financières (sous conditions) pour rénover votre logement avec un accompagnement technique et administratif gratuit effectué par SOLIHA LOIRET.

Sur notre territoire, il existe 2 types d'OPAH. L'Opah dite « classique » qui concerne les 10 communes jusqu'en 2026 et l'Opah Renouvellement urbain qui concerne l'intramail de Neuville-aux-Bois jusqu'en 2028.

Pour information, sur notre territoire, c'est entre 51% et 96% d'aides obtenues (sous conditions de ressources) qui ont financé les travaux de rénovation des logements de nos habitants des 10 communes.

QUI EST CONCERNÉ ?

* les propriétaires occupants, sous conditions de ressources,

qui s'engagent à vivre dans le logement pendant 3 ans.

* les propriétaires bailleurs qui doivent louer un logement décent pendant 6 ans à un loyer « maîtrisé » à des ménages sous conditions de ressources.

* les syndicats de copropriétés : 3 copropriétés ont été ciblées à Neuville-aux-Bois.

QUELS TRAVAUX ?

* des travaux de rénovation globale sur un logement dégradé, qu'il soit occupé ou vacant.

* des travaux de rénovation énergétique visant à réduire la consommation d'énergie.

Important : Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subventions.

Pour lancer votre projet :

Contactez Soliha Loiret

02 38 52 28 19

Email : contact.loiret@soliha.fr

> prenez rendez-vous lors des permanences le 2e et 4e lundi du mois de 10h à 12h à l'annexe de la mairie de Neuville-aux-Bois

ET SI VOUS N'ÊTES PAS ÉLIGIBLE À L'OPAH ?

FRANCE RENOV'

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) vous accompagne. Des conseillers France Rénov'

peuvent répondre à vos questions et vous orienter vers les dispositifs de financement adaptés à votre situation.

Pour lancer votre projet :

Contactez l'ADIL

02 38 62 47 07

Email : adil@adil45-28.org

> prenez rendez-vous lors des permanences : une demi-journée par mois à l'annexe de la mairie de Neuville-aux-Bois.

ET POURQUOI PAS VOUS ?

Votre logement a besoin d'être amélioré ?



Une assistance gratuite dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Conseils techniques

Aides financières

Accompagnement administratif

02 38 52 28 19

SOLIHA

Agenda 2025

JANVIER

1^{ER} – Bonne année 2025

FÉVRIER

14 – Saint-Valentin

MARS

8 – Carnaval

19 – Cessez-le-feu
du 19 mars 1962

30 – « 5 000 mètres en or » de
la Compagnie Quidam théâtre*

AVRIL

26 – Forum Jobs d'été et de
l'alternance (exceptionnellement le
forum aura lieu à la salle polyvalente
de Saint-Lyé-la-Forêt)

MAI

8 – Cérémonie du 8 mai

25 – Fête des Familles

JUIN

8 – Commémoration de la
journée nationale d'hommage
aux morts pour la France
en Indochine

14 – Concert de printemps –
Harmonie Municipale

18 – Appel du 18 juin

28 – 29 – Gare en Fête

*FOCUS SUR LA PIÈCE DE THÉÂTRE

« 5 000 mètres en or »

En héritage du passage de la Flamme Olympique dans la commune le 10 juillet dernier, la municipalité collabore avec la Compagnie Quidam Théâtre pour vous offrir un moment inoubliable avec la pièce « 5 000 mètres en or » **le dimanche 30 mars 2025** à la salle des fêtes de Neuville-aux-Bois.

Cette œuvre relate l'histoire exceptionnelle du jeune athlète Nicolas Ramon, champion de France du 5000 m handisport en 2023. Son combat et sa reconstruction grâce au sport, au soutien de ses parents et de sa sœur. Au-delà des performances athlétiques, la pièce dévoile l'aventure d'un individu qui, face à l'adversité, a transformé chaque défi en une victoire sur lui-même.

Nicolas, déjà venu à la rencontre des Neuillois dans le cadre de nos événements « Rencontre avec un sportif » le 13 mars 2024, sera présent pour répondre aux questions du public après la prestation. Événement totalement gratuit !

